

Conseil d'établissement

2022-2023

Première rencontre

Jeudi 17 novembre 2022 à 14h

Étaient présents :

Caroline Boucher
Perrault Dominique
Gomis Anne
Casimir Marjorie
Savard Luc
Morel Marie-Hélène
Croteau Mario
Breton Maldonado Ruben Dario
Diaz Cardona Diana Constanza
Penaloza Pineda Libey
Baos Castillo Leidy Yobana

Directrice
Vivre St-Michel en Santé
Centre d'action bénévole de Montréal
Qualifications Québec
La TOHU
Enseignante
Professionnel
Élève
Élève
Élève
Élève

Étaient absentes :

Garcia Alma
Fillion Josée

Personnel administratif
Enseignante

1. Mot de bienvenue

La directrice, Mme Boucher souhaite la bienvenue aux membres et les remercie d'avoir accepté de s'impliquer au sein du conseil d'établissement du centre Yves-Thériault. La participation de tous est importante pour le bon fonctionnement du centre.

Mme Boucher mentionne que les personnes en postes le demeurent jusqu'à la nouvelle élection. Elle demande donc à Mme Perrault si elle souhaite animer cette rencontre jusqu'au point « élection aux postes de président et vice-président ». Mme Perrault accepte.

2. Vérification du quorum

10 membres sur 12 sont présents donc nous avons quorum

3. Présentation des membres

Mme Perrault se présente et nomme les gens à tour de rôle afin qu'ils se présentent eux aussi.

4. Adoption de l'ordre du jour

Adoption

Mme Perrault lit l'ordre du jour et demande aux membres s'ils désirent ajouter des points. Elle mentionne que le point divers demeurera ouvert au cas où des points surgiraient pendant la rencontre.

Proposé par Luc Savard

Appuyé par Mario Croteau

Adopté à l'unanimité

5. Fonctionnement du conseil d'établissement :

5.1. Formation obligatoire pour les membres

Information

5.1.1. Mme Boucher mentionne qu'une formation est obligatoire pour tous les nouveaux membres. Le lien a été envoyé dans le courriel d'invitation de la rencontre et elle l'enverra aux nouveaux membres élèves afin qu'ils puissent visionner toutes les capsules de formation.

5.2. Fonctions et pouvoirs (résumé)

Information

5.2.1. Mme Boucher présente un PowerPoint avec le rôle du conseil d'établissement, son fonctionnement, ses pouvoirs, et ses mandats. Tout semble clair et aucune question n'est posée.

5.3. Règles de régie interne

Décision

Le document envoyé aux membres lors de la convocation à la réunion est discuté. Les gens en ont pris connaissance et une seule question est soulevée : Est-ce possible d'ajouter la présence « bimodale » pour les personnes qui ne pourraient pas se déplacer, mais qui pourraient assister en ligne? Un mode hybride avait été prévu, mais Mme Boucher apportera les amendements aux règles de régie internes et les enverra aux membres avec les documents de la prochaine rencontre afin que ces règles soient adoptées à la rencontre de décembre.

5.4. Résolution /conflit d'intérêts

Décision

5.4.1. Une résolution est prise afin que les membres qui se trouvent en conflit d'intérêts lors d'une prise de décision se retirent du processus décisionnel pour le dossier où ils tireraient un avantage ou un bénéfice.

Le libellé apparaît comme suit dans les règles de régie internes :

« Un membre du conseil d'établissement qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui du centre doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au président du conseil d'établissement et au directeur du centre, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatif à cette question. »

Proposé par Ruben Breton

Appuyé par Marie-Hélène Morel

Adopté à l'unanimité

5.5. Élection à la présidence et à la vice-présidence

Décision

Comme mentionné lors de la présentation du fonctionnement d'un conseil d'établissement, Mme Boucher précise que la personne qui occupera le poste à la présidence et à la vice-présidence doivent être des représentants de la communauté.

M. Luc Savard propose le nom de Mme Perrault comme présidente.

Marjorie Casimir appuie la proposition de M. Savard

Mme Boucher demande à Mme Perrault si elle accepte d'être mise en nomination.

Mme Perrault accepte.

Aucun autre nom n'est proposé.

La nomination de Mme Perrault à la présidence est adoptée à l'unanimité.

Pour le poste de vice-présidente, Mme Marjorie Casimir propose Anne Gomis.

Mme Dominique Perrault appuie cette proposition.

Mme Boucher demande à Mme Gomis si elle accepte d'être mise en nomination.

Mme Gomis accepte.

Aucun autre nom n'est proposé.

La nomination de Mme Gomis à la vice-présidence est adoptée à l'unanimité.

5.6. Calendrier des rencontres

Décision

Suite à la consultation des agendas de tous les membres, les dates suivantes sont retenues pour les réunions du conseil d'établissement :

- 12 décembre 2022
- 2 mars 2023
- 19 avril 2023
- 5 juin 2023

5.7. Utilisation du budget du conseil d'établissement

Décision

Mme Perrault explique qu'un budget de perfectionnement de 400\$ est disponible pour les membres qui souhaiteraient suivre des formations supplémentaires en lien avec leur mandat au conseil d'établissement. Il est également mentionné que le budget de fonctionnement de 400\$ peut être utilisé pour servir à l'occasion un petit goûter avant les réunions étant donné que l'heure du dîner est parfois écourtée par les rencontres.

Proposée par Luc Savard
Appuyées par Marie-Hélène Morel
Adoptées à l'unanimité

6. Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 juin 2022

Décision

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 9 juin 2022. Aucune modification n'est apportée.

Proposée par Marjorie Casimir
Appuyée par Ruben Breton
Adoptée à l'unanimité

7. Suivi de procès-verbal de la réunion du 9 juin 2022

Information

8. Période réservée au public

Aucun public n'est présent

9. Dossiers :

9.1. État des services de formation/inscription

Information

Mme Boucher mentionne que le centre est plein. Depuis que les frontières sont ouvertes à nouveau, les gens affluent et que nous avons dû louer des locaux supplémentaires et embaucher des enseignants afin de répondre à la demande. Quelques dossiers ont dû être mis en attente pour la session qui débutera en janvier. Lorsque le système de prise de rendez-vous ouvre sur notre site web, les rendez-vous se combent en moins de 24 heures.

Nous avons présentement 40 groupes AM, donc nous utilisons 3 lieux de formation, soit le centre, nos locaux à l'annexe Crémazie et 4 locaux à la Maison du Citoyen.

Nous avons aussi 20 groupes PM. Nous avons offert un nouveau cours où le vocabulaire et le contenu de français sont axés sur les métiers de la santé. Nous évaluerons à la fin de la session si ce cours répond aux attentes de nos élèves. En soirée, tous les locaux sont utilisés incluant la salle de conférence. Nous avons donc 32 groupes et le samedi, nous avons 15 groupes.

9.2. Situation financière du centre

Information

Mme Boucher présente la situation financière du centre. Elle explique les différents fonds et la disponibilité des budgets.

9.3. Bourses d'études

Décision

Étant donné qu'il nous reste environ 18 000\$ dans le fonds 4 et que ce fonds est destiné aux élèves et est géré par le conseil d'établissement, M. Luc Savard propose de réserver 5 000\$ pour les bourses d'études aux élèves avec la possibilité de réviser ce montant en avril. Cette proposition est appuyée par Marie-Hélène Morel.
Adoptée à l'unanimité

9.4. Aide Humanitaire temps des fêtes

Décision

Mme Boucher mentionne aux membres que les membres du personnel du centre pourront faire des dons volontaires en argent et en vêtements d'hiver afin d'aider nos élèves les plus démunis. Des discussions se déroulent autour du fait que nous avons plus d'élèves que l'année dernière et que les denrées ont augmenté. M. Savard mentionne que l'IPC (indice des prix à la consommation) a augmenté de 6.7% dans la région de Montréal.
L'an dernier, les membres avaient voté un budget de 3 000\$ pour venir en aide à nos élèves démunis pour le temps des fêtes donc cette année, Marjorie Casimir propose que nous réservions 4 000\$ sur le budget du fonds 4 en plus des dons qui seront amassés par les membres du personnel. Cette proposition est appuyée par Marie-Hélène Morel et adoptée à l'unanimité.

9.5. Dons

Décision

Mme Boucher demande aux membres la permission de solliciter ou de recevoir des dons au nom du conseil d'établissement si jamais une occasion se présentait. Les membres sont d'accord pour donner cette autorisation à Mme Boucher.

Proposé par Luc Savard
Appuyé par Mario Croteau

10. **Élèves**

Les élèves mentionnent aux membres qu'ils se rencontrent pour organiser quelques événements pour le temps des fêtes. Étant donné que l'auditorium n'est pas assez grand pour accueillir tous les groupes à la fois, et que notre technicienne en loisirs est absente, ils devront être créatifs afin d'offrir quelques activités aux élèves. Ils devraient décorer le centre vers la fin novembre et ils se reverront pour organiser la programmation des fêtes.

11. Préparation prochaine rencontre

Décision

Comme mentionné dans le point « calendrier des rencontres », notre prochaine rencontre aura lieu le 12 décembre 2022 en présence avec la possibilité pour certains membres d'assister à distance. Les membres devront répondre rapidement à Mme Boucher lorsqu'elle enverra l'invitation afin de savoir combien de personnes seront en présentiel étant donné qu'un petit buffet de Noël sera offert.

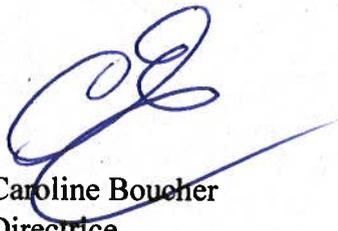
Adopté à l'unanimité.

12. Divers

M. Luc Savard demande s'il est possible d'avoir un portrait du centre ou un rapport annuel d'activités. Mme Boucher lui répond qu'elle pourra lui fournir un portrait des élèves qui fréquentent le centre, mais que ce portrait change aux deux mois étant donné les interruptions et les nouvelles inscriptions.

13. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Mario Croteau à 15h54



Caroline Boucher
Directrice


Dominique Perrault
Présidente